****

**Bourses du gouvernement français  
pour des études de Master**

**Appel à candidatures pour l’année universitaire 2024-2025**

Vous souhaitez poursuivre vos études en France à la rentrée universitaire de septembre 2024 ? L’ambassade de France en Albanie offre des bourses du gouvernement français à des candidats motivés, au parcours et au projet solides. Elles sont disponibles pour le niveau Master.

Les domaines cibles sont :

* Innovation /sciences de l’information (web3, intelligence artificielle, etc…),
* Environnement/Gestion des territoires (développement durable, stratégie, planification)
* Tourisme (management, gestion hôtelière, agro-tourisme)

A noter que le Master 2 sera prioritaire sur le Master 1.

La bourse de master comprend :

* une allocation mensuelle de 860 € qui ne peut pas excéder 10 mois ;
* l’exonération des droits d’inscription dans les établissements publics relevant du ministre chargé de l’enseignement supérieur ;
* la gratuité des frais liés au visa ;
* la couverture sociale ;
* l’aide à la recherche d’un logement.

**La bourse ne couvre pas l’achat des billets d’avion.**

Conditions et critères d’éligibilité

Les bourses du gouvernement français sont attribuées aux candidats satisfaisant aux critères suivants :

* être de nationalité albanaise
* **être** régulièrement **inscrit ou diplômé d’un établissement albanais** d’enseignement supérieur ou bien être titulaire d’un diplôme albanais
* **avoir moins de 30 ans au 31 décembre 2024**
* **avoir un projet d’étude dans une des filières de formation ciblées**
* avoir envoyé une candidature à **une ou plusieurs universités françaises de son choix.**
* avoir une connaissance de la langue française adaptée aux exigences de l’université ou du domaine.

*Attention* *: la bourse ne peut pas être attribuée à des candidats albanais déjà étudiants en France.*

Dossier de candidature

Il doit obligatoirement comporter les documents suivants :

* formulaire de candidature ;
* copie du passeport ;
* copie du diplôme de Licence et des relevés de notes de Licence et de Master 1 pour les inscriptions en Master 2 (documents traduits et traductions certifiées conformes) ;
* Diplôme de maîtrise de la langue française (B2) ou anglaise selon le master envisagé ;
* CV en français (pour les formations en anglais, le CV sera en anglais) ;
* lettre de motivation en français présentant le projet de formation en France (pour les formations en anglais, la lettre sera en anglais) ;
* lettre(s) de recommandation établie(s) par le directeur et/ou un professeur de l’établissement d’origine ;
* attestation d’inscription ou copie des correspondances échangées avec l’université française. Les bourses seront attribuées uniquement aux candidats qui justifieront d’une inscription dans une université française.

Calendrier général

**5 avril 2024** : date de diffusion de l’appel à candidature via les différents réseaux ;   
**17 mai 2024** : date limite de dépôt des dossiers de candidature (envoi à l’adresse indiquée ci-dessous) ;   
**du** **20 mai - au 17 juin 2024** : analyse des dossiers et publication de la liste des candidat(e)s présélectionné(e)s;   
**18, 19, 20 juin** : entretiens des candidat(e)s présélectionné(e)s avec le jury.  
**Fin juin** : publication des résultats. Une liste complémentaire sera établie pour pallier le désistement des candidats sélectionnés.

**Début juillet :** Les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s par l’Ambassade de France pour le montage de leurs dossiers administratifs, **suite à leur acceptation définitive par l’établissement français**.

Déroulement de la procédure

Les dossiers doivent être envoyés par courriel à [scac.tirana-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:scac.tirana-amba@diplomatie.gouv.fr) avant le vendredi 17 mai 2024. L’ensemble des documents sont à transmettre uniquement par voie électronique obligatoirement en format PDF (dont la taille ne doit pas dépasser 7 Mo). Aucun dossier ne sera accepté après cette date et tout dossier incomplet ou inéligible sera rejeté. L’enregistrement des candidatures sera confirmé par un courriel dans les 72 heures suivant la réception du dossier, par email.

Les dossiers seront examinés par le Service de Coopération et d’Action Culturelle de l’Ambassade de France en Albanie. Le jury est souverain et sa décision est définitive.